



## CONDITIONS GENERALES AROBAS

Fait à Trélex, avril 2021

Pour les points non mentionnés dans les présentes Conditions Générales, le Code des Obligations suisse s'applique.

A la signature du devis, arobas (Eva Baghai) s'engage à fournir les prestations mentionnées par ce dernier et le client (la personne ou la société qui signe le devis) s'engage à fournir toutes les informations nécessaires à l'élaboration du produit\* demandé.

L'élaboration d'un produit \* se déroule en plusieurs étapes :

1. Un ou deux rendez-vous initiaux (déplacements non facturés et ensuite CHF 50.- chaque rendez-vous)
2. Elaboration d'un projet de devis comprenant la description du travail à fournir, son prix et signature de celui-ci par les 2 parties. Il peut également être décidé d'un travail payé à l'heure, sans devis préalable.
3. Fourniture d'un concept graphique – celui-ci sera si nécessaire ajusté aux désirs et aux besoins du client. Si ceux-ci exigent des travaux complémentaires allant au-delà des prestations décrites par le devis, arobas en informera le client par écrit (email).
4. Si aucune entente ne s'avérait possible entre arobas et le client et que les travaux étaient interrompus, une participation forfaitaire aux frais de conception graphique sera facturée au client pour clore le dossier. Pour un design graphique, un forfait de 15 % du devis initial (ou au minimum CHF 150.-) sera facturé au client pour clore le dossier.

La facture est payable à la livraison du produit demandé, un acompte de Fr. 500.- ou en % du montant total peut être demandé à la signature du devis.

En acceptant de confier un travail à arobas, le client accepte les conditions générales dont il a pris connaissance au préalable.

*\*Il est entendu par « Produit »: design de logotype, cartes de visites ou tout autre support graphique, dessin ou illustration.*